DISPOSITIF RÉPONSES



AVIS DU PANEL CITOYEN













Dans la cadre du lancement du Projet RÉPONSES, en janvier 2019, le SPPPI PACA a organisé une campagne de recrutement pour constituer un Panel citoyen dédié à la démarche de concertation.

Ce groupe d'habitants et usagers volontaires du territoire a été mobilisé à trois reprises pour donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et veiller à la fidélité de son rendu.

A l'issue de la concertation 2019, afin de tenir compte des enseignements tirés de la démarche (cf. <u>Enseignements de la concertation</u>), le COPIL de RÉPONSES s'est engagé à pérenniser le Panel.

Une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en juin 2020 afin d'intégrer de nouveaux membres, issus notamment des temps de concertation 2019. Une quarantaine de personnes font désormais partie du Panel citoyen RÉPONSES.

La première réunion du « Panel 2020 » s'est tenue le 7 juillet 2020, de 18h30 à 20h30, à La Maison de la Mer et des Sports à Fos-sur-Mer. 13 personnes y ont participé.

Une charte de fonctionnement du Panel citoyen 2020 a été proposée aux participants avant le début de la réunion. Elle fixe les engagements collectifs et les règles de fonctionnement auxquels souscrivent les membres du Panel.

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Une séance de « remise à niveau » ayant pour objectif de présenter aux nouveaux membres le rôle du Panel citoyen au sein du Dispositif RÉPONSES.
- Un temps de présentation et d'échange autour du groupe de suivi du plan d'actions mis en place à l'issue de la concertation 2019.

A l'issue de la première partie de présentation de la démarche 2019 et 2020, les participants ont partagé leurs impressions générales sur le Dispositif RÉPONSES. A l'issue de la seconde partie de présentation du dispositif de suivi, ils ont été invités à répondre à deux questions :

- 1. Quel est votre avis sur le dispositif de suivi des actions?
- 2. Avez-vous des propositions complémentaires?





Le présent document restitue l'ensemble des contributions formulées par les participants. Dans un souci de transparence, les citations des membres du Panel citoyen figurent en *violet* dans le document.

Que pensez-vous du Dispositif RÉPONSES?

Qu'il s'agisse des premiers membres du Panel citoyen ayant suivi la démarche dès le début ou bien des nouveaux arrivants moins familiers avec RÉPONSES, leur retour sur la démarche est positif.

Concernant la démarche de concertation 2019, ils la voient comme :

- Une concertation qui aboutit.
- Une concertation avec des résultats satisfaisants.
- Une démarche qui met en confiance car tout le monde est partie prenante, qui émerge de tous les citoyens et acteurs du territoire.

Concernant les étapes suivantes de la démarche prévues pour l'année 2020, un point est mis en avant :

- Un grand pas de pouvoir participer au COPIL.

Quel est votre avis sur le dispositif de suivi des actions?

Pour rappel, le Groupe de suivi des actions fait partie des groupes de travail opérationnels nés en début d'année 2020 et est dédié à la mise en œuvre du plan d'actions. Composés des membres du COPIL sur le principe du volontariat, auxquels peuvent s'adjoindre ponctuellement des personnes qualifiées après validation par le COPIL, ces groupes de travail ont pour objectif de mettre en œuvre la stratégie et les opérations validées par la COPIL.

Porté par le collège des associations, le Groupe de suivi des actions est en charge du suivi du plan d'actions (vérification, alerte, etc.).

Les membres du Panel citoyen s'interrogent tout d'abord sur les **objectifs et** l'organisation du travail du Groupe de suivi :

- Définition et rôle précis du Groupe de suivi, positionnement par rapport aux autres instances du projet (COPIL, Panel citoyen, etc.)
- Quelle prérogative du Groupe de suivi : uniquement la mise à jour des fiches ou la réalité, la sincérité des actions ?





- Le Groupe de suivi, a-t-il la possibilité de formuler des contrepropositions sur les actions incomplète sou inadaptées ?
- Quels indicateurs d'évaluations? Même grille d'évaluation pour l'ensemble des actions?
- Quelles échéances ? Quel rendu à l'issue du processus de suivi ?
- Est-ce que le maillage des réunions permet une efficacité suffisante et peut-il être « modulé » ?

Afin de conforter l'objectivité et la transparence du dispositif de suivi, ils suggèrent de formaliser et rendre publique une méthodologie concrète de suivi des actions : rôle de chacun, critères, indicateurs, tableau de bord, etc. Pour les actions plus longues et/ou complexes, ils proposent, par exemple, la mise en place de plans de déroulement par étape permettant d'avoir une visibilité sur leur réalisation au regard des délais déclarés.

Pour confirmer la rigueur méthodologique du dispositif, ils cherchent également à s'assurer sur la **légitimité de la gouvernance** du Groupe de suivi (collège des associations) :

- Question de transparence, compétence, sincérité des membres des associations qui suivent les actions.

Il est dans ce cadre proposé d'associer à l'examen des actions des représentants d'autres acteurs :

- Élargir le Groupe de suivi à l'ensemble des collèges (citoyens, industriels, ...).
- Plus de représentants des autres collèges dans le Groupe de suivi.
- Définir une règle de pondération de l'implication (une gouvernance) des participants au Groupe de suivi.

Par rapport à ce dernier point, le SPPPI PACA rappelle que les groupes de suivi opérationnels sont ouverts à l'ensemble des membres du COPIL, sur la base du volontariat. Aussi, participent souvent aux réunions du Groupe de suivi des actions des représentants des différents collèges.

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, dans un souci de transparence et de lisibilité, les membres du Panel soulèvent un **besoin de cadrage formel** du Groupe de suivi sous forme de charte ou règlement :





- Élaborer une charte de participation et de fonctionnement du Groupe de suivi.

Cette remarque concerne également les autres instances du projet, notamment en ce qui concerne la composition du Comité de pilotage et du Panel citoyen.

Afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'information sur la réalisation des actions, ils proposent enfin une mise en place de points d'étape réguliers (y compris par les porteurs des actions), avec une mise en avant dans les fiches de l'impact réel de chacune des actions :

- Attente d'un suivi factuel.
- Aller plus loin pour indiquer l'impact concret sur l'action et sa mise en œuvre.

Avez-vous des propositions complémentaires?

Les propositions complémentaires formulées par les membres du Panel citoyen portent principalement sur deux aspects : la plateforme <u>dispositif-reponses.org</u> et les modalités de dialogue entre le Panel citoyen et le COPIL du Dispositif RÉPONSES.

Concernant la plateforme, les participants saluent sa complétude, tout en soulignant la technicité de l'information et le besoin d'une plus grande **vulgarisation**, notamment des fiches actions :

- Avis sur le site : très bien fait, très complet, mais pas assez vulgarisé.

Ils proposent notamment dans ce cadre la mise à disposition d'un aperçu d'avancement global des actions.

Concernant le dialogue entre le Panel citoyen et le COPIL, plusieurs idées sont proposées :

- Est-il possible d'avoir avant les réunions des acteurs du SPPPI les ordres du jour afin que le Panel puisse y apporter des modifications ou (surtout) éléments complémentaires des « novices » ?
- Disposer des comptes rendus des décisions
- Points intermédiaires d'avancement.

Pour aller plus loin, certains membres s'interrogent également sur l'opportunité d'un espace d'expression sur la plateforme (dans le cadre de la





rubrique « grain de sel », par exemple). Il s'agirait dans ce cadre de pouvoir échanger à la fois avec le COPIL et entre les membres du Panel.

Observations complémentaires

Lors de la réunion, les membres du Panel citoyen formulent également quelques observations complémentaires. Elles portent principalement sur les éléments de **communication** autour de RÉPONSES :

- La notion du Panel citoyen (son rôle, sa composition et ses règles de fonctionnement) n'est pas assez mise en avant dans les documents de communication de RÉPONSES.
- L'importance de la newsletter « Une nouvelle réponse concrète ».

Une question sur la gouvernance générale du Dispositif RÉPONSES est enfin posée : quelle possibilité d'implication active dans RÉPONSES pour les acteurs du territoire intéressés (associations, élus, acteurs économiques) mais ne faisant pas partie du COPIL ?